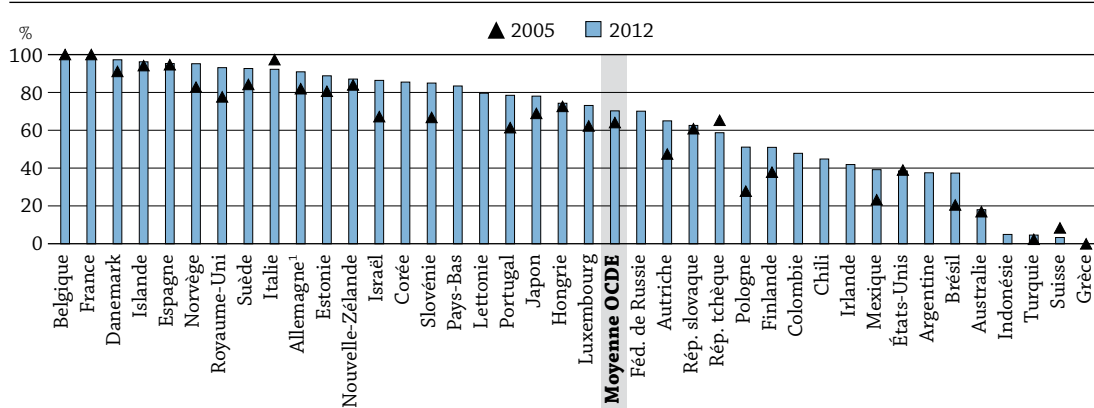


EN QUOI LES SYSTÈMES D'ÉDUCATION PRÉPRIMAIRE SE DIFFÉRENCIENT-ILS DANS LE MONDE ?

- Dans de nombreux pays de l'OCDE, les services d'éducation préprimaire se sont développés avec l'évolution du taux d'emploi des femmes. Améliorer l'accessibilité de ces services sans en améliorer la qualité ne permet pas de garantir de bons résultats, ni pour les individus, ni pour la société.
- L'éducation préprimaire est associée à de meilleurs résultats scolaires ultérieurs. Les élèves de 15 ans qui ont été scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire pendant un an au moins obtiennent de meilleurs scores aux épreuves du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE que ceux qui ne l'ont pas été, même après contrôle de leur milieu socio-économique.
- Dans la majorité des pays de l'OCDE, la plupart des enfants sont désormais scolarisés bien avant l'âge de 5 ans. Plus de trois quarts des enfants âgés de 4 ans (84 %) sont scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire ou primaire dans les pays de l'OCDE ; ce pourcentage atteint 89 % dans les pays de l'OCDE membres de l'Union européenne.
- Plus de 90 % des enfants âgés de 3 ans sont scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en France, en Islande, en Italie, en Norvège, au Royaume-Uni et en Suède.

Graphique C2.1. Taux de scolarisation à l'âge de 3 ans dans un programme d'éducation préprimaire (2005 et 2012)



1. Année de référence : 2006 (et non 2005).

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation à l'âge de 3 ans en 2012.

Source : OCDE. Tableau C2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933118409>

■ Contexte

Les structures familiales changent, de même que l'âge relatif des parents. Les hommes et les femmes sont de plus en plus nombreux à attendre plus longtemps pour fonder une famille, et ce pour diverses raisons, notamment pour s'assurer une plus grande sécurité financière, avoir plus de maturité affective, prendre le temps d'établir une relation stable et s'investir dans leur carrière avant de songer à avoir des enfants. Comme les parents d'aujourd'hui sont également plus susceptibles de travailler, il faut de plus en plus de services d'accueil des jeunes enfants. De surcroît, l'on s'accorde de plus en plus à reconnaître le rôle clé que l'éducation préprimaire joue dans le développement cognitif et affectif des enfants. C'est pourquoi l'accessibilité et la qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants sont devenues une priorité dans de nombreux pays.

La scolarisation dans des programmes d'éducation préprimaire peut également atténuer les inégalités sociales et améliorer les résultats scolaires des élèves. Parmi les inégalités qui s'observent dans les systèmes d'éducation, nombreuses sont celles qui sont manifestes dès le début de la scolarité et qui persistent tout au long du parcours scolaire (Downey et al., 2004). Comme les inégalités tendent à se

creuser lorsque la scolarité n'est pas obligatoire, entrer à un plus jeune âge dans le système d'éducation peut réduire ces inégalités. De plus, l'éducation préprimaire contribue à préparer les enfants à débiter et réussir leur scolarité ultérieure (Heckman, 2000).

Comme les pays continuent à développer l'éducation préprimaire, il est important de bien cerner les besoins et les attentes des parents par rapport à l'accessibilité des structures, leur coût, la qualité de leur personnel et de leurs programmes, et leur responsabilisation. À défaut de satisfaire ces besoins et attentes, certains parents risquent d'inscrire leur enfant dans des établissements d'enseignement préprimaire ou dans des structures d'accueil ou d'activités extrascolaires relevant du secteur privé, ce qui peut représenter une lourde charge financière pour eux, même en cas de subventions publiques (Shin et al., 2009).

Les systèmes et structures d'accueil des jeunes enfants et d'éducation préprimaire varient fortement entre les pays de l'OCDE. Il existe donc aussi un large éventail d'approches pour distinguer l'accueil des jeunes enfants de l'éducation préprimaire (voir l'encadré C2.1 et la section « Définitions »). Il convient de tenir compte de ces différences au moment de tirer des conclusions sur la base de comparaisons internationales.

■ Autres faits marquants

- **L'éducation préprimaire subventionnée par des fonds publics tend à être plus développée dans les pays européens que dans les autres pays de l'OCDE.** Le financement privé varie fortement entre les pays : allant de 5 % ou moins en Belgique, en Estonie, en Lettonie, au Luxembourg et en Suède, à 25 %, voire davantage, en Argentine, en Australie, en Autriche, en Colombie, en Corée, en Espagne, aux États-Unis et au Japon.
- **Les dépenses au titre de l'éducation préprimaire représentent 0.6 % du PIB, en moyenne.** Le niveau de dépenses varie fortement entre les pays. Ainsi, l'Australie consacre 0.1 % de son PIB à l'éducation préprimaire, alors que le Chili, le Danemark, l'Espagne, la Fédération de Russie, l'Islande, la Lettonie, le Luxembourg et la Slovaquie consacrent environ 0.8 % de leur PIB, voire davantage.
- Le taux d'encadrement (soit le nombre d'élèves par enseignant) est aussi un indicateur important des moyens mobilisés en faveur de l'éducation préprimaire. **On compte par enseignant (abstraction faite du personnel non enseignant, comme les auxiliaires d'éducation) plus de 20 élèves au Chili, en France, en Indonésie, en Israël, au Mexique et en Turquie, mais moins de 10 élèves en Estonie, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Slovaquie et en Suède.**
- **Certains pays recourent beaucoup aux auxiliaires d'éducation à ce niveau d'enseignement.** Douze pays font état de meilleurs taux d'encadrement par membre du personnel de contact que par enseignant. Le nombre d'élèves est ainsi nettement inférieur par membre du personnel de contact que par enseignant (de deux élèves au moins) en Allemagne, en Autriche, au Brésil, au Chili, en France, en Indonésie, en Israël et au Royaume-Uni.

■ Tendances

Ces dix dernières années, de nombreux pays ont développé leurs programmes d'éducation préprimaire. Cette priorité accrue accordée à l'éducation préprimaire a donné lieu à l'abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire dans certains pays, à la gratuité de l'éducation préprimaire, à la généralisation de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants, et à la création de programmes intégrés qui allient accueil et éducation des jeunes enfants dans un cadre institutionnel.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données de 2005 et de 2012 sont disponibles, le taux de scolarisation dans des programmes d'éducation préprimaire est passé de 64 % en 2005 à 71 % en 2012 à l'âge de 3 ans, et de 79 % en 2005 à 84 % en 2012 à l'âge de 4 ans. Entre 2005 et 2012, les taux de scolarisation dans des programmes d'éducation préprimaire à l'âge de 4 ans ont progressé de 20 points de pourcentage, voire davantage, en Australie, au Brésil et en Pologne.

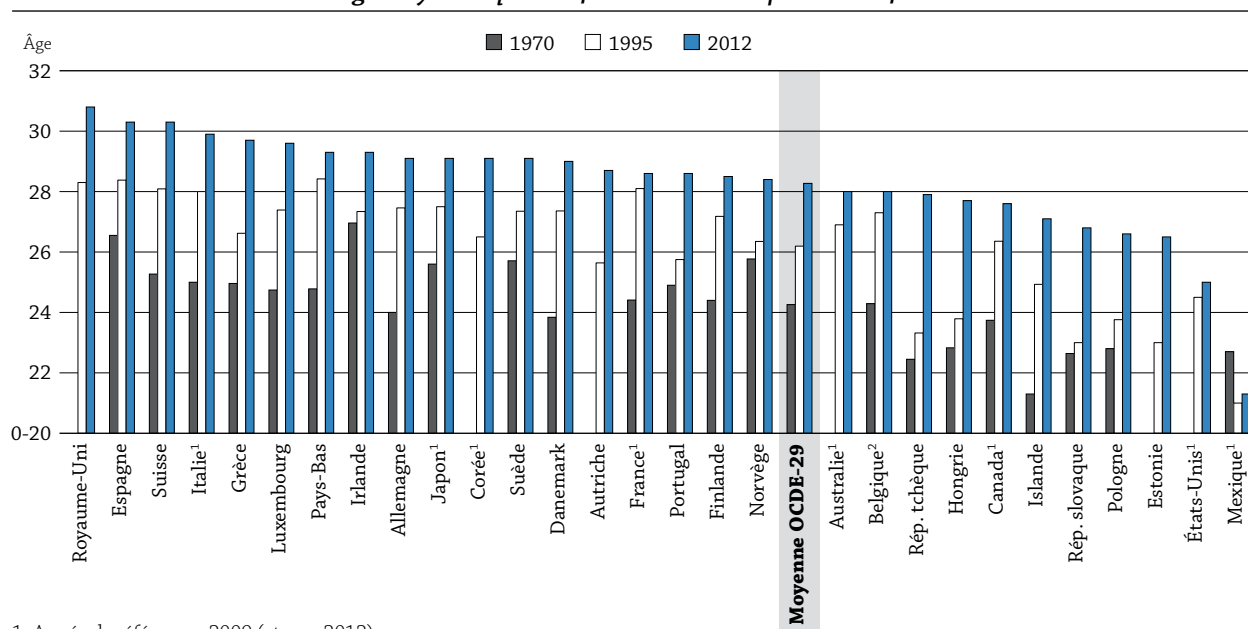
Analyse

Dans une majorité des pays de l'OCDE, la politique en matière d'éducation et d'accueil des jeunes enfants s'est développée parallèlement à l'accroissement du taux d'emploi des femmes. Depuis les années 70, de plus en plus de femmes occupent un emploi salarié, avec le développement du secteur des services et de l'économie de la connaissance. Comme la prospérité économique est tributaire d'un taux d'emploi élevé dans la population, les gouvernements soucieux d'encourager plus de femmes à travailler se sont attachés à accroître les services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants. Dans les années 70 et 80, des gouvernements, surtout européens, ont adopté des politiques en faveur de la famille et de l'accueil des jeunes enfants pour encourager les couples à avoir des enfants et permettre aux femmes de concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales (OCDE, 2013b ; 2011).

Durant ces 40 dernières années, l'âge moyen auquel les femmes donnent naissance à leur premier enfant a augmenté dans tous les pays de l'OCDE, à l'exception du Mexique. En 1970, c'est en Islande que les femmes étaient les plus jeunes à la naissance de leur premier enfant : 21 ans à peine. La situation de l'Islande n'avait toutefois rien d'exceptionnel, cet âge moyen à la naissance du premier enfant étant en effet inférieur à 23 ans dans 5 autres pays des 23 dont les données sont disponibles, et la moyenne, tous pays confondus, étant de 24 ans à peine. Dans les pays de l'OCDE, cet âge moyen à la naissance du premier enfant est passé à plus de 26 ans en 1995 et à 28 ans en 2012. En dépit de cette tendance générale, une variation sensible s'observe toujours entre les pays. En 2012, c'est en Espagne, au Royaume-Uni et en Suisse que les femmes étaient dans l'ensemble les plus âgées à la naissance de leur premier enfant (plus de 30 ans), et au Mexique qu'elles étaient les plus jeunes (à peine 21 ans) (voir le graphique C2.2).

Graphique C2.2. Évolution de l'âge auquel les femmes ont leur premier enfant (1970, 1995, 2012)

Âge moyen auquel les femmes ont leur premier enfant



1. Année de référence : 2009 (et non 2012).

2. Année de référence : 2010 (et non 2012).

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'âge moyen auquel les femmes ont eu leur premier enfant en 2012.

Source : OCDE (2014), Base de données de l'OCDE sur la famille. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933118428>

Taux de scolarisation dans les programmes d'éducation préprimaire

L'éducation préprimaire est la première étape de l'instruction organisée pour de nombreux enfants et peut, à ce titre, jouer un rôle important dans leur développement. Les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire sont relativement similaires dans les pays de l'OCDE, mais une forte variation s'observe entre les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 quant à divers aspects de l'éducation préprimaire, notamment le taux de scolarisation, l'âge typique du début de la scolarisation, ainsi que le financement et la durée de ces programmes.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, la majorité des enfants sont désormais scolarisés bien avant l'âge de 5 ans. Selon la moyenne calculée tous pays de l'OCDE confondus, plus de trois quarts des enfants âgés de 4 ans (84 %) sont scolarisés dans des programmes d'éducation préprimaire ou primaire. Dans les pays de l'OCDE membres de l'Union européenne, ce pourcentage atteint 89 %. À cet âge, les taux de scolarisation dans des programmes d'éducation préprimaire ou primaire vont de plus de 95 % en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en France, en Irlande, en Islande, en Italie, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, à moins de 60 % en Finlande, en Indonésie et en Turquie. La Grèce et la Suisse figurent également dans ce groupe, mais leur taux de scolarisation à ce niveau d'enseignement est vraisemblablement supérieur à celui indiqué ici, car les effectifs des programmes intégrés, qui ne sont pas déclarés, ne sont pas pris en considération. Dans ces deux pays, les taux les plus élevés de scolarisation dans des programmes d'éducation préprimaire s'observent pour les élèves âgés de 5 ans (voir le tableau C2.1).

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 74 % des élèves de 15 ans qui ont passé les épreuves du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE ont déclaré avoir été scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire pendant plus d'une année. Selon les déclarations des élèves, il y a dix ans environ, la scolarisation pendant plus d'une année dans un programme d'éducation préprimaire était généralisée en Belgique, en France, en Hongrie, en Islande, au Japon et aux Pays-Bas : plus de 90 % des élèves de 15 ans y ont déclaré avoir été scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire pendant plus d'une année. La scolarisation dans des programmes d'éducation préprimaire est rare en Turquie, où moins de 30 % des élèves de 15 ans ont déclaré avoir été scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire, quelle que soit sa durée. Il est rare d'être scolarisé plus d'une année dans un programme d'éducation préprimaire en Australie, au Chili, en Irlande et en Pologne, où moins de 52 % des élèves de 15 ans disent avoir été scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire de cette durée (voir le tableau IV.3.33 dans OCDE, 2014).

Encadré C2.1. Distinction entre accueil des jeunes enfants et éducation préprimaire

Il existe de nombreux systèmes et structures différents d'accueil des jeunes enfants et d'éducation préprimaire dans les pays de l'OCDE. On observe dès lors également un grand nombre d'approches différentes pour distinguer l'accueil des jeunes enfants de l'éducation préprimaire. Comme les propriétés éducatives des programmes relevant du niveau 0 de la CITE peuvent être difficiles à évaluer directement, plusieurs indicateurs ont été utilisés pour concevoir une définition technique. Parmi ces indicateurs, citons l'âge des enfants concernés et le fait que ces programmes soient dispensés ou non par un personnel qualifié et dans un cadre institutionnel.

Pour aider les lecteurs de *Regards sur l'éducation* à interpréter les résultats en matière d'éducation préprimaire, plusieurs exemples sont donnés ci-dessous afin d'expliquer de quelle façon les pays définissent en théorie et appliquent dans la pratique la distinction entre l'accueil des jeunes enfants et l'éducation préprimaire dans les données qu'ils fournissent à l'OCDE.

Il est plus facile de distinguer ces deux activités dans les pays où les programmes préprimaires sont dispensés dans des cadres institutionnels autres que ceux de l'accueil des jeunes enfants. En Belgique, par exemple, les différents cadres institutionnels sont financés par différents ministères, ce qui rend les estimations inutiles, bien que la comparabilité internationale entre les différentes approches du concept d'éducation reste incertaine (voir la figure 1).

La distinction entre l'accueil des jeunes enfants et l'éducation préprimaire est plus difficile à établir dans les pays où les deux se combinent dans des programmes dits « intégrés ». Dans les pays de l'OCDE où il existe des programmes intégrés, il est fréquent qu'il y ait aussi des programmes qui relèvent exclusivement de l'enseignement. Plus de la moitié des pays de l'OCDE sont dans l'incapacité d'établir une distinction entre l'accueil des jeunes enfants et l'éducation préprimaire dans les programmes intégrés. Parmi ces pays, la plupart, dont le Danemark, les États-Unis et l'Italie, ont choisi de classer les données à cet égard dans la catégorie du niveau 0 de la CITE. Une minorité de pays n'incluent pas les programmes intégrés dans la catégorie du niveau 0 de la CITE pour rendre compte des aspects en rapport avec le personnel (l'Australie et la Norvège) ou les dépenses (la Corée), ou de tous les aspects pertinents (la Grèce et la Suisse). Il convient de tenir compte de ces différences au moment de tirer des conclusions reposant sur des comparaisons internationales.

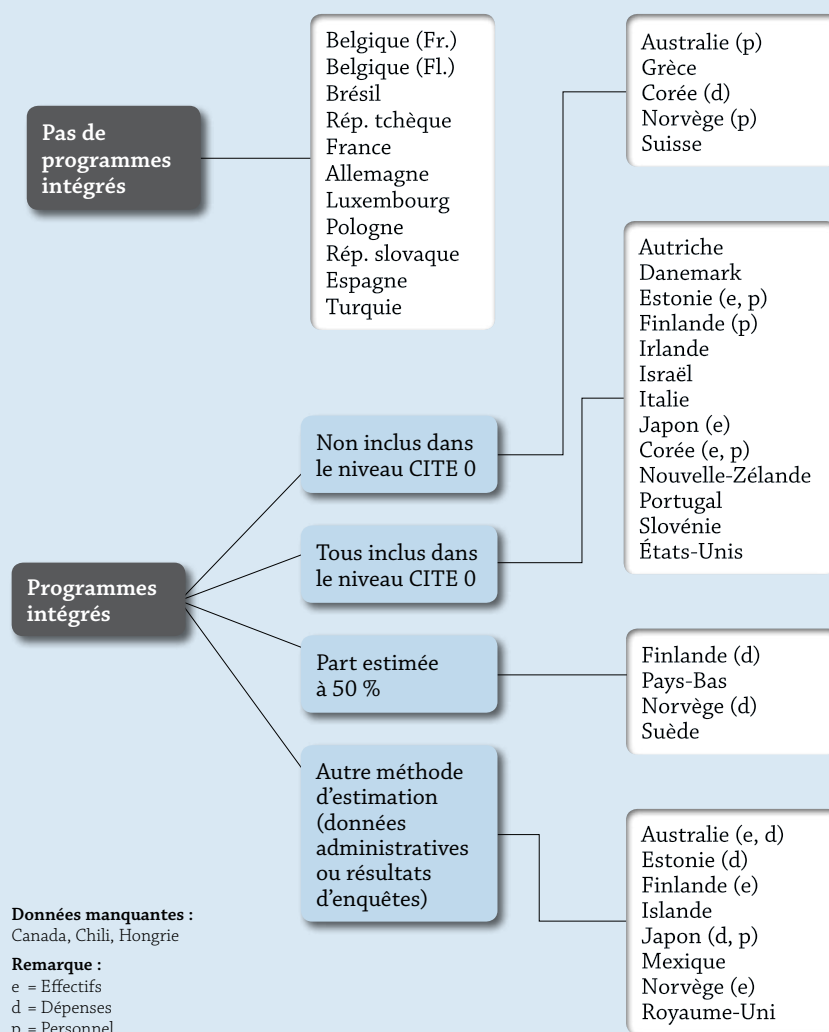
...

Certains des pays qui dispensent des programmes intégrés tentent d'isoler la composante propre à l'enseignement. Ils utilisent alors différentes méthodes d'estimation pour isoler les effectifs, les dépenses et le personnel en question. Certains pays, dont la Norvège, les Pays-Bas et la Suède, ont choisi d'appliquer une méthode simple d'estimation selon laquelle 50 % des effectifs, du personnel et des dépenses sont imputables à la composante d'enseignement. D'autres pays se basent sur des résultats d'enquête, choisissent une clé de répartition différente de celle ci-dessus ou appliquent une méthode d'estimation plus compliquée. Ainsi, la Finlande pondère les dépenses au titre des programmes intégrés en fonction de l'âge des enfants, alors que l'Estonie estime la part des dépenses pertinentes à 30 %.

Les pays de l'OCDE s'emploient ensemble à améliorer les méthodes pour rendre compte des données statistiques sur l'éducation préprimaire. Cette amélioration, qui tiendra compte de la nouvelle version de la CITE, sera intégrée dans l'édition de 2015 de *Regards sur l'éducation*.

La figure 1 présente de façon schématique les systèmes d'éducation préprimaire et les approches de compte rendu dans les pays membres ou partenaires de l'OCDE. Des informations spécifiques aux pays sont fournies à l'annexe 3 de ce rapport.

Figure 1. Représentation schématique des systèmes du niveau CITE 0 et des approches de compte rendu dans les pays de l'OCDE



Il est intéressant de constater, par ailleurs, que selon les analyses de l'enquête PISA, les élèves qui ont été scolarisés pendant au moins un an dans un programme d'éducation préprimaire tendent à obtenir de meilleurs résultats que les élèves qui ne l'ont pas été, même après contrôle de leur milieu socio-économique. Il en ressort aussi que la relation entre la scolarisation dans un programme d'éducation préprimaire et la performance à l'âge de 15 ans est dans l'ensemble plus forte dans les systèmes d'éducation où l'éducation préprimaire dure plus longtemps, et où les taux d'encadrement et les dépenses publiques par élève sont plus élevés à ce niveau d'enseignement (voir le tableau II.4.12 dans OCDE, 2014).

Les programmes préprimaires destinés aux enfants plus jeunes sont moins courants. La capacité d'accueil des enfants âgés de 3 ans, voire moins, dans les programmes d'éducation préprimaire est largement inférieure à la demande dans certains pays, même parmi ceux qui proposent des congés parentaux de longue durée. C'est en Belgique, au Danemark, en Espagne, en France, en Islande, en Italie, en Norvège, au Royaume-Uni et en Suède que les taux de scolarisation dans les programmes d'éducation préprimaire sont les plus élevés à l'âge de 3 ans. Dans les pays où le financement public du congé parental est limité, les parents qui travaillent sont nombreux à devoir chercher une solution de garde dans le secteur privé, où le budget qu'ils peuvent y consacrer influe sensiblement sur l'accès à des services de qualité, ou s'arranger avec leurs proches, amis ou voisins (voir le tableau C2.1 et *Petite enfance, grands défis III* [OCDE, 2012]).

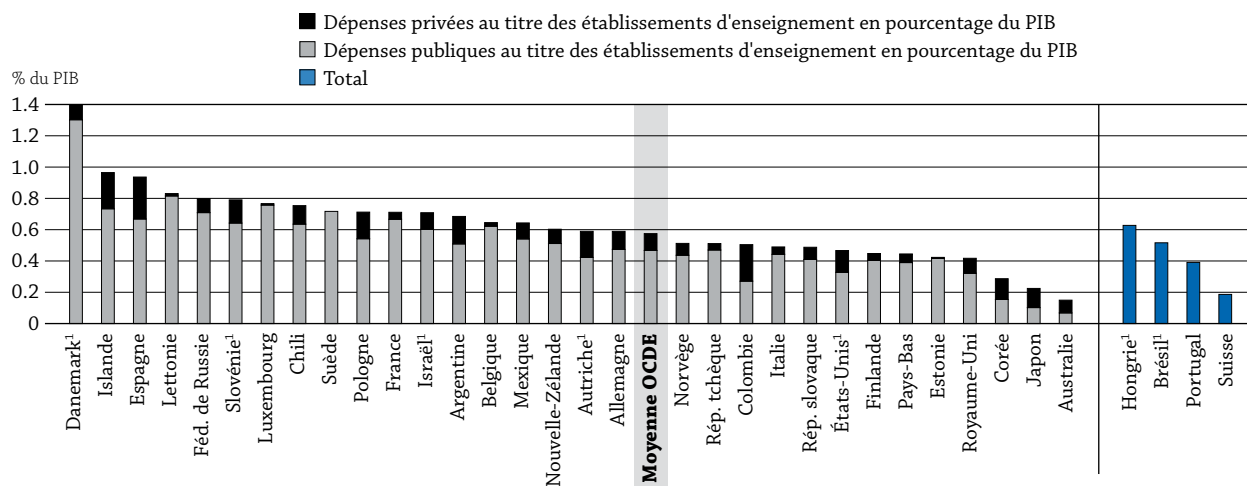
Certains pays ont généralisé l'accès à l'éducation préprimaire dès l'âge de 3 ans. L'offre d'éducation préprimaire se développe rapidement dans la majorité des pays. En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données de 2005 et de 2012 sont disponibles, les effectifs scolarisés dans des programmes d'éducation préprimaire sont passés de 64 % en 2005 à 71 % en 2012 à l'âge de 3 ans, et de 79 % en 2005 à 84 % en 2012 à l'âge de 4 ans. Au Brésil et en Pologne, les taux de scolarisation à l'âge de 4 ans ont augmenté de 20 points de pourcentage, voire davantage, durant cette période (voir le tableau C2.1).

Financement de l'éducation préprimaire

Un financement public pérenne est essentiel pour assurer la qualité des programmes d'éducation préprimaire et favoriser leur développement. Prévoir un budget adéquat permet de recruter du personnel compétent et qualifié, à même de stimuler le développement cognitif, social et affectif des enfants. L'investissement dans des structures et leur équipement contribue également au développement d'environnements d'apprentissage centrés sur l'enfant. Dans les pays qui ne prévoient pas un financement public suffisant pour assurer la qualité et la capacité d'accueil, certains parents sont plus susceptibles d'inscrire leurs enfants en bas âge dans des structures privées, ce qui représente un coût élevé (OCDE, 2012), alors que d'autres préfèrent garder leurs enfants eux-mêmes, ce qui peut tenir les femmes à l'écart du marché du travail (OCDE, 2011).

Les dépenses publiques au titre de l'éducation préprimaire sont essentiellement consacrées au financement des établissements publics, mais également, à des degrés divers, des établissements privés dans certains pays. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses publiques par élève au titre des établissements publics d'éducation préprimaire (6 460 USD) représentent le double environ de celles au titre des établissements privés (3 618 USD) (voir le tableau B3.4 dans l'indicateur B3). Les dépenses annuelles (de sources publiques et privées) par élève scolarisé dans un programme d'éducation préprimaire, tous établissements confondus (publics et privés), s'élèvent à 7 446 USD, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, mais varient sensiblement selon les pays. Elles vont de 2 500 USD, voire moins, en Argentine, au Brésil, en Indonésie et en Turquie, à plus de 10 000 USD en Australie, au Danemark, aux États-Unis, au Luxembourg et en Nouvelle-Zélande (voir le tableau C2.2 et le tableau B3.3 dans l'indicateur B3).

Les dépenses au titre de l'éducation préprimaire représentent en moyenne 0.6 % du PIB collectif, mais il existe des différences importantes entre les pays. Ainsi, l'Australie ne consacre pas plus de 0.1 % de son PIB à l'éducation préprimaire, alors que le Chili, le Danemark, l'Espagne, la Fédération de Russie, l'Islande, la Lettonie, le Luxembourg et la Slovénie y consacrent 0.8 % de leur PIB, voire davantage. Ces différences s'expliquent en grande partie par la variation entre les pays des taux de scolarisation, des droits d'accès et des coûts, et de l'âge du début de l'enseignement primaire, mais aussi par la variation de la mesure dans laquelle cet indicateur couvre les structures préprimaires privées. En Suisse, le niveau réel de dépenses et de scolarisation dans l'éducation préprimaire est vraisemblablement aussi sous-estimé en l'absence de données sur les programmes intégrés (voir l'encadré C2.1 pour plus de précisions), ce qui peut affecter la comparabilité de leurs données avec celles des autres pays. Une certaine prudence s'impose donc avant de tirer des conclusions sur les conditions d'accès et la qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants (voir le tableau C2.2 et l'encadré C2.1).

Graphique C2.3. Dépenses au titre des établissements d'enseignement préprimaire (2011)
En pourcentage du PIB, selon les sources de financement


1. Certaines dépenses au titre des services d'accueil de la petite enfance sont incluses.

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'éducation préprimaire.

Source : OCDE. Tableau C2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933118447>

L'éducation préprimaire subventionnée par des sources publiques tend à être plus développée dans les pays européens que dans les autres pays de l'OCDE. En Europe, le concept d'accès généralisé à l'éducation entre l'âge de 3 et 6 ans est communément admis. La plupart des pays de cette région donnent à tous les enfants accès à deux années au moins d'éducation préprimaire gratuite subventionnée par les fonds publics dans des établissements d'enseignement, avant l'entrée dans l'enseignement primaire. Cet accès est un droit dès l'âge de 3 ans dans tous les pays sauf en Irlande et aux Pays-Bas, voire à un plus jeune âge dans certains pays. Par comparaison avec l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, c'est dans l'éducation préprimaire que le pourcentage de fonds privés est le plus élevé (19 %). Toutefois, ce pourcentage varie fortement selon les pays : il va de 5 %, voire moins, en Belgique, en Estonie, en Lettonie, au Luxembourg et en Suède, à 25 %, voire davantage, en Argentine, en Australie, en Autriche, en Colombie, en Corée, en Espagne, aux États-Unis et au Japon (voir le tableau C2.2 et *Petite enfance, grands défis II* [OCDE, 2007]).

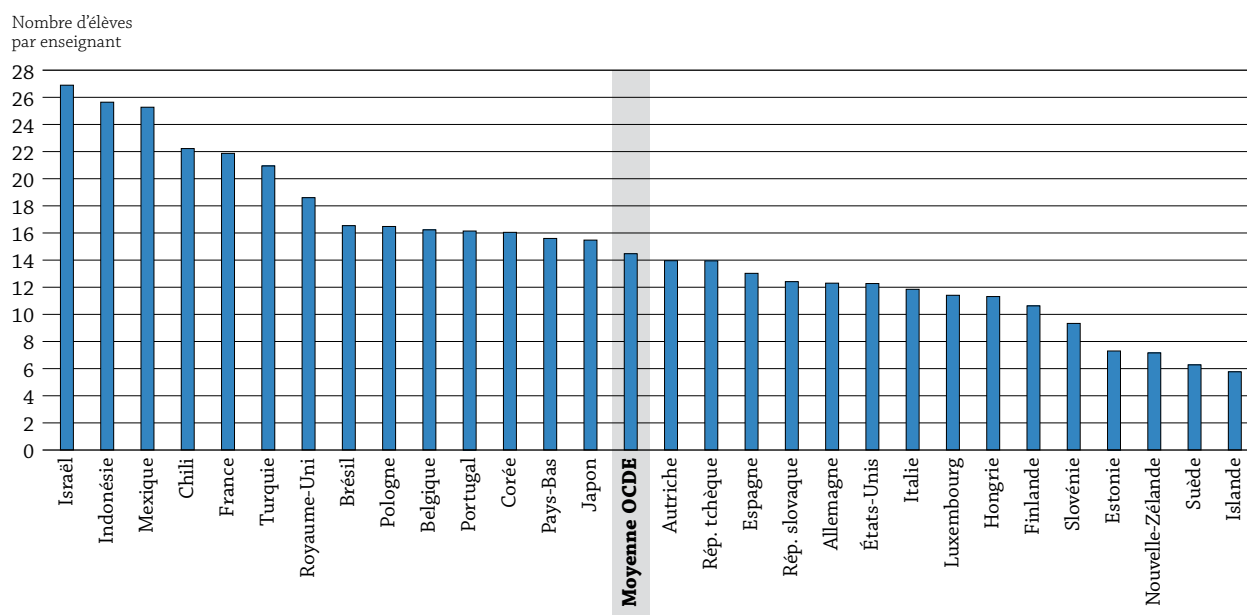
Les taux d'encadrement varient fortement entre les pays de l'OCDE

Des recherches montrent que des environnements riches et stimulants, ainsi qu'une pédagogie de qualité, reposent sur du personnel plus qualifié, et que la qualité des interactions entre le personnel et les enfants sont à la clé d'un meilleur rendement de l'apprentissage (Heckman, 2000 ; Shin et al., 2009). Les qualifications sont l'un des indicateurs les plus probants de la qualité du personnel, mais le niveau de qualification n'est pas tout. Les qualifications indiquent dans quelle mesure la formation initiale du personnel inclut des cours spécialisés et de la pratique, ainsi que les types d'activités de développement professionnel qui sont proposés et suivis par le personnel ; elles montrent également l'ancienneté du personnel. Par ailleurs, les conditions de travail peuvent avoir un impact sur la satisfaction professionnelle qui peut, à son tour, avoir un impact sur la capacité et la volonté du personnel d'établir des relations avec les enfants et d'entrer en interaction avec eux (Shin et al., 2009). La rotation élevée des membres du personnel perturbe la continuité de l'encadrement et en réduit la qualité globale ; elle sape également les efforts de développement professionnel et nuit au rendement de l'enseignement.

Le taux d'encadrement est aussi un indicateur important des moyens mobilisés en faveur de l'éducation. Le taux d'encadrement d'un niveau d'enseignement est calculé comme suit : l'effectif d'élèves en équivalents temps plein du niveau d'enseignement considéré est divisé par l'effectif d'enseignants, également en équivalents temps plein, du même niveau et dans le même type d'établissements. Toutefois, ce taux ne tient pas compte du rapport entre le temps d'instruction des élèves et le temps de travail quotidien des enseignants, ni de la part de ce temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit. En conséquence, il ne peut être interprété en termes de taille des classes. Le nombre d'élèves par classe résume divers facteurs, mais établir une distinction entre ces facteurs permet d'identifier des différences de qualité entre les systèmes d'éducation (voir l'indicateur D2).

Graphique C2.4. Taux d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant) dans l'enseignement préprimaire (2012)


Établissements publics et privés, calculs fondés sur des équivalents temps plein



Remarque : la prudence est de mise lors de l'interprétation de ces données car cet indicateur compare le taux d'encadrement (soit le nombre d'élèves par enseignant) dans des pays offrant des programmes strictement pédagogiques d'éducation préprimaire et des programmes intégrés d'éducation et d'accueil de la petite enfance. Dans certains pays, les besoins en personnel de ces deux types de programmes sont très différents.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'encadrement dans l'enseignement préprimaire.

Source : OCDE. Tableau C2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933118466>

Le tableau C2.2 indique le nombre d'élèves par enseignant et par membre du personnel de contact (enseignants et personnel non enseignant, comme les auxiliaires d'éducation) dans l'éducation préprimaire. Certains pays font largement appel aux auxiliaires d'éducation à ce niveau d'enseignement. Douze pays de l'OCDE et du G20 font état d'un nombre moins élevé d'élèves par membre du personnel de contact (indiqué dans la colonne 4 du tableau C2.2) que par enseignant. Le nombre d'élèves par membre du personnel de contact est nettement inférieur en Allemagne, en Autriche, au Brésil, au Chili, aux États-Unis, en France, en Indonésie, en Israël et au Royaume-Uni. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les élèves sont 15 par enseignant dans l'enseignement préprimaire. Abstraction faite des auxiliaires d'éducation, on compte plus de 20 élèves par enseignant au Chili, en France, en Indonésie, en Israël, au Mexique et en Turquie, mais moins de 10 élèves par enseignant en Estonie, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Slovaquie et en Suède (voir le tableau C2.2 et le graphique C2.4).

Définitions

L'éducation préprimaire (niveau 0 de la CITE) est la première étape de l'instruction organisée, qui est essentiellement conçue pour préparer les très jeunes enfants à un environnement scolaire.

La distinction entre les programmes selon qu'ils relèvent ou non du niveau 0 de la CITE s'effectue principalement sur la base de leurs propriétés éducatives. Comme les propriétés éducatives de ces programmes sont difficiles à évaluer directement, plusieurs critères sont utilisés. Le niveau 0 de la CITE :

Inclut les programmes :

- qui sont dispensés dans une école ou un centre scolaire ;
- qui sont conçus pour répondre aux besoins d'éducation et de développement des enfants ;
- qui s'adressent spécifiquement aux enfants à partir de l'âge de 3 ans, mais pas au-delà de l'âge de 6 ans ; et
- qui sont dispensés par du personnel dûment formé (qualifié) pour dispenser un programme aux enfants.

Exclut les programmes qui ne réunissent pas ces conditions.

Dans l'éducation préprimaire, les **programmes strictement pédagogiques** sont ceux qui dispensent principalement un enseignement pendant une brève période de la journée. Les parents qui travaillent ont souvent recours à des services d'accueil le matin ou l'après-midi.

Dans l'éducation préprimaire, les **programmes intégrés** sont ceux qui combinent l'accueil des jeunes enfants et l'éducation préprimaire au sein du même programme.

Méthodologie

Dans *Regards sur l'éducation*, deux méthodes sont utilisées pour chiffrer l'effectif d'élèves de l'éducation préprimaire à temps plein et à temps partiel :

1. soit sur la base des définitions nationales des programmes préprimaires ;
2. soit sur la base d'une estimation dérivée de la durée de la première année d'études de l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE).

La méthode de classification varie selon les pays, mais cela n'a pas d'impact sur les taux de préscolarisation (voir le tableau C2.1), car ceux-ci sont calculés sur la base de l'effectif total d'élèves en pourcentage de la population, qu'ils soient scolarisés à temps plein ou à temps partiel. La variation de la méthode de classification entre les pays peut avoir un impact sur les dépenses par élève et sur les taux d'encadrement, car ces chiffres sont calculés sur la base de l'effectif d'élèves en équivalents temps plein.

Comme la description du niveau 0 de la CITE se concentre sur les caractéristiques éducatives des programmes, les dépenses au titre des services de garde inclus dans les programmes intégrés sont exclues des dépenses rapportées dans *Regards sur l'éducation*. Les pays qui sont dans l'impossibilité de déduire les dépenses au titre des services de garde de leurs dépenses sont signalés en note de bas de page dans le tableau C2.2. Il est probable que les dépenses au titre des services de garde qui sont incluses dans les dépenses varient entre ces pays. La prudence est donc de rigueur lors de l'interprétation de ces chiffres (voir l'encadré C2.1).

Il n'est pas possible de rendre compte de la variation de certains aspects à l'échelle nationale et les « caractéristiques des programmes préprimaires » ont été simplifiées dans certains cas. Ainsi, l'âge du début de la scolarisation dans l'éducation préprimaire varie entre des juridictions ou des régions dans certains pays. Dans ce cas, ce sont les données les plus courantes ou typiques qui sont fournies.

Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

- Downey, D.B., P.T. von Hippel et B.A. Broh (2004), « Are schools the great equalizer? Cognitive inequality during the summer months and the school year », *American Sociological Review*, vol. 69, n° 5, pp. 613-635.
- Heckman, J.J. (2000), « The case for investing in disadvantaged young children », *CESifo DICE Report*, Ifo Institute for Economic Research, université de Munich, vol. 6, n° 2, pp. 3-8, 07.
- OCDE (2014), *Résultats du PISA 2012 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement (Volume IV) : Ressources, politiques et pratiques*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264205369-fr>.
- OCDE (2013a), *Les grandes mutations qui transforment l'éducation 2013*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/trends_educ-2013-fr.
- OCDE (2013b), « En quoi les politiques, les systèmes et la qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants (EAJE) se différencient-ils dans les pays de l'OCDE ? », *Les indicateurs de l'éducation à la loupe*, n° 11, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k49czkvxr0w-fr>.
- OCDE (2012), *Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264167025-fr>.
- OCDE (2011), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121195-fr>.
- OCDE (2010), *L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale*, La recherche et l'innovation dans l'enseignement, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264086333-fr>.

OCDE (2007), *Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264035485-fr>.

Shin, E., M. Jung et E. Park, (2009), « A survey on the development of the pre-school free service model », rapport de recherche pour le compte du Korean Educational Development Institute, Séoul.

Tableaux de l'indicateur C2


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933118333>

Tableau C2.1 Taux de scolarisation dans l'enseignement préprimaire et primaire, selon l'âge (2005, 2012)

Tableau C2.2 Caractéristiques des programmes d'éducation préprimaire (2011, 2012)

Tableau C2.3 Caractéristiques des programmes strictement pédagogiques et des programmes intégrés d'éducation préprimaire (2012)

C2

Tableau C2.2. **Caractéristiques des programmes d'éducation préprimaire (2011, 2012)**

	Répartition des élèves préscolarisés au niveau CITE 0, par type d'établissement (2012)			Taux d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant) en équivalents temps plein (2012)		Dépenses au titre des établissements d'enseignement (2011)				Caractéristiques des programmes d'éducation préprimaire						
	Établissements publics	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Nombre d'élèves par membre du personnel de contact (enseignants et auxiliaires d'éducation)	Nombre d'élèves par enseignant	Dépenses totales (publiques et privées) en pourcentage du PIB	Pourcentage des dépenses totales de sources publiques	Pourcentage des dépenses totales de sources privées	Dépenses annuelles par élève (en USD)	Âge minimal du début	Âge habituel du début	Durée habituelle (en années)	Âge habituel du début du niveau CITE 1	Âge du début des programmes obligatoires (le cas échéant)	Durée des programmes obligatoires (le cas échéant) (en années)	Temps plein (T. pl.)/ Temps partiel (T. pa.)
OCDE																
Australie	22.0	78.0	n	m	m	0.1	45	55	10 734	3	4	1	5	a	a	PT
Autriche ¹	70.3	29.7	x(2)	9.6	13.9	0.6	72	28	8 933	3	3	3	6	5	1	T. pl.
Belgique	47.1	52.9	m	16.2	16.2	0.6	96	4	6 333	2.5	2.5	3 à 4	6	a	a	T. pl.
Canada ²	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	6	m	m	m
Chili	33.5	60.4	6.0	10.8	22.2	0.8	84	16	5 083	0.25	4	2	m	a	a	T. pl./T. pa.
République tchèque	97.9	2.1	a	13.6	13.9	0.5	92	8	4 302	3	3	3	6	a	a	T. pl.
Danemark ¹	80.7	19.3	n	m	m	1.4	92	8	14 148	0	1	5	6	m	m	T. pl.
Estonie	96.7	a	3.3	m	7.3	0.4	98	2	2 618	0	3	4	7	m	m	T. pl.
Finlande	91.5	8.5	a	m	10.6	0.4	90	10	5 700	0	a	a	7	a	a	T. pl.
France	87.2	12.5	0.4	14.5	21.9	0.7	94	6	6 615	2	2 à 3	3	6	a	a	T. pl.
Allemagne	34.9	65.1	x(2)	9.7	12.3	0.6	80	20	8 351	3	3	3	6	a	a	T. pl.
Grèce	93.1	a	6.9	m	m	m	m	m	m	4	4	1 à 2	6	5	1	T. pl.
Hongrie ^{1, 3}	92.6	7.4	a	m	11.3	0.6	m	m	4 564	2.5	3	3	7	5	1	T. pl.
Islande	87.7	12.3	n	5.8	5.8	1.0	76	24	9 138	0	2	4	6	a	a	T. pl./T. pa.
Irlande	1.9	a	98.1	m	m	m	m	m	m	3	3	1	4 à 5	a	a	T. pl./T. pa.
Israël ^{1, 4}	90.9	a	9.1	12.8	26.9	0.7	85	15	4 058	3	3	3	6	3	3	T. pl.
Italie ³	70.2	a	29.8	11.8	11.8	0.5	90	10	7 868	m	m	m	m	a	a	T. pl.
Japon	28.7	a	71.3	14.6	15.5	0.2	45	55	5 591	3	3	3	6	a	a	T. pl.
Corée	16.0	84.0	a	16.0	16.0	0.3	54	46	6 861	3.0	3 à 5	3.0	6.0	m	m	T. pl.
Luxembourg ³	90.9	n	9.1	m	11.4	0.8	99	1	25 074	3	3	3	6	4	2	T. pl.
Mexique	86.1	a	13.9	25.3	25.3	0.6	84	16	2 568	3	4 à 5	3	6	3	3	T. pl.
Pays-Bas	70.1	a	29.9	14.0	15.6	0.4	88	12	8 020	3	3 à 4	2 à 3	6	5	1	T. pl.
Nouvelle-Zélande	1.4	98.6	n	m	7.2	0.6	85	15	11 088	0	3	2	5	a	a	T. pl./T. pa.
Norvège	54.3	45.7	x(2)	m	m	0.5	85	15	7 283	0	1	5	6	a	a	T. pl./T. pa.
Pologne ³	84.3	1.3	14.4	m	16.5	0.7	76	24	6 409	2.5	3	4	7	6	1	T. pl.
Portugal ³	53.2	30.4	16.5	m	16.1	0.4	m	m	5 674	3	3	3	6	a	a	T. pl.
République slovaque	95.9	4.1	n	12.3	12.4	0.5	84	16	4 653	2	3	3	6	a	a	T. pl.
Slovénie ¹	97.1	2.5	0.4	9.3	9.3	0.8	81	19	8 136	3	3	3	6	a	a	T. pl.
Espagne	65.0	24.5	10.6	m	13.0	0.9	71	29	6 725	0	2 à 3	3 à 4	6	a	a	T. pl.
Suède	82.9	17.1	n	6.2	6.3	0.7	100	n	6 915	0	2 à 3	4 à 5	7	a	a	T. pl./T. pa.
Suisse ^{3, 5}	96.2	0.3	3.5	m	m	0.2	m	m	5 267	4	5	2	6	5	1	T. pl.
Turquie	90.5	a	9.5	m	20.9	0.2	m	m	2 412	3	5	1 à 3	6	a	a	T. pl.
Royaume-Uni	62.5	31.2	6.3	11.6	18.6	0.4	77	23	9 692	3	3	1.5	5	a	a	T. pl./T. pa.
États-Unis ^{1, 6}	59.8	a	40.2	10.4	12.3	0.5	70	30	10 010	3	4	1	6	a	a	T. pl./T. pa.
Moyenne OCDE	68.4	20.4	11.1	12.5	14.5	0.6	81.3	18.7	7 446							
Total OCDE	-	-	-	-	-	0.5	-	-	7 047							
Moyenne UE21	74.6	14.7	10.7	11.3	13.1	0.6	80.3	19.7	7 933							
Partenaires																
Argentine	68.1	24.7	7.2	m	m	0.7	74	26	1 979	m	m	m	m	m	m	T. pl.
Bésil ¹	71.0	a	29.0	12.2	16.5	0.5	m	m	2 349	0	1	5	6	4	2	T. pl.
Chine	50.5	49.5	x(2)	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	T. pl.
Colombie	78.5	a	21.5	m	m	0.5	54	46	3 491	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	2.8	a	97.2	23.0	25.6	m	90	10	205	m	m	m	m	m	m	T. pl.
Lettonie	94.9	a	5.1	m	m	0.8	98	2	4 359	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	99.1	a	0.9	m	m	0.8	89	11	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	59.3	40.7	x(2)	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	93.9	6.1	x(2)	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	59.3	23.1	17.6	14.4	17.0	0.5	74	26	5 854	m	m	m	m	m	m	m

1. Certaines dépenses au titre de l'accueil des jeunes enfants sont incluses.

2. Les programmes de niveau CITE 0 sont dispensés dans l'ensemble des 13 juridictions et obligatoires dans 2 d'entre elles. L'âge minimal de début, l'âge moyen de début et la durée de la préscolarisation au niveau CITE 0 varient selon les juridictions.

3. Les données relatives aux dépenses se rapportent uniquement aux structures publiques.

4. La préscolarisation obligatoire et gratuite au niveau CITE 0 vient d'être inscrite dans la loi, à l'échelle nationale. La mise en œuvre de cette loi se fera progressivement à partir de 2013.

5. La préscolarisation au niveau CITE 0 est obligatoire pendant deux années dans certaines juridictions, et pendant une année seulement dans d'autres.

6. La préscolarisation au niveau CITE 0 est obligatoire dans environ un tiers des États.

Source : OCDE. Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Chine, Colombie et Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO. Lettonie : Eurostat. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933118371>

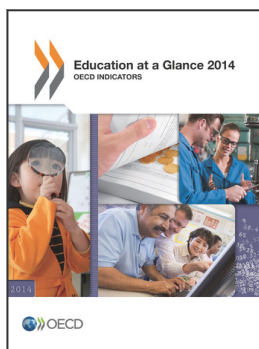
Tableau C2.3 Caractéristiques des programmes strictement pédagogiques et des programmes intégrés d'éducation préprimaire (2012)

Existence et caractéristiques des programmes strictement pédagogiques et des programmes intégrés d'éducation préprimaire
Répartition (en pourcentage) des effectifs d'élèves, tels qu'indiqués dans Regards sur l'éducation, entre les programmes strictement pédagogiques et les programmes intégrés d'éducation préprimaire

	Programmes strictement pédagogiques			Programmes intégrés (vocation pédagogique et services de garde)			Répartition (en pourcentage) des effectifs d'élèves tels qu'indiqués dans <i>Regards sur l'éducation</i>			
	Existant à l'échelle nationale	Dispensés par des enseignants qualifiés	Ayant un programme officiel	Existant à l'échelle nationale	Dispensés par des enseignants qualifiés	Ayant un programme officiel	Programmes strictement pédagogiques	Programmes intégrés	Total	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
OCDE	Australie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	x(9)	x(9)	100	
	Autriche	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	3	97	100	
	Belgique	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Canada	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	m	m	m
	Chili	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	x(9)	x(9)	100
	République tchèque	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Danemark	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Estonie	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Finlande	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	37	63	100
	France	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Allemagne	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Grèce	Oui	Oui	Oui	Oui	m	m	100	m	100
	Hongrie	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Islande	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	1	99	100
	Irlande	Non	a	a	Oui	a	a	a	100	100
	Israël	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	98	2	100
	Italie ³	Non	a	a	Oui	m	m	a	100	m
	Japon	Oui	Oui	Oui	Oui	Variable	Variable	x(9)	x(9)	100
	Corée	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	x(9)	x(9)	100
	Luxembourg	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Mexique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	99	1	100
	Pays-Bas	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Variable	70	30	100
	Nouvelle-Zélande	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Norvège	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Pologne	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Portugal	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	République slovaque	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Slovénie	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Espagne	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Suède	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	25	75	100
	Suisse	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	m	100	m	100
Turquie	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100	
Royaume-Uni	Oui	Oui	Oui	Oui	Variable	Oui	x(9)	x(9)	100	
États-Unis	Oui	Variable	Variable	Oui	Variable	Variable	x(9)	x(9)	100	
Moyenne OCDE										
Total OCDE										
Moyenne UE21										
Partenaires	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Bésil	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	x(9)	x(9)	100
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Colombie	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Lettonie	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	

Source : OCDE, collecte de données spéciale du Groupe de travail de l'INES sur les programmes d'éducation préprimaire. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933118390>



Extrait de :
Education at a Glance 2014
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2014-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Indicateur C2 - En quoi les systèmes d'éducation préprimaire se différencient-ils dans le monde ? », dans *Education at a Glance 2014 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2014-23-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.